

Commune de Sainte-Hélène-sur-Isère – révision allégée n°1

La liste des emplacements réservés est modifiée en conséquence des évolutions sur le secteur du Villaret et de La Perrière. Les évolutions figurent en rouge.

Liste actuelle

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Création d'une voirie – Chef-lieu	Commune	485 m ²
2	Stationnements - Chef-lieu	Commune	188 m ²
3	Aménagement du carrefour - Chef-lieu	Commune	68 m ²
4	Stationnements - Le Villard	Commune	126 m ²
5	Stationnements - Le Villard	Commune	130 m ²
6	Stationnements - Le Villaret	Commune	339 m ²

Liste proposée

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Création d'une voirie – Chef-lieu	Commune	485 m ²
2	Stationnements - Chef-lieu	Commune	188 m ²
3	Aménagement du carrefour - Chef-lieu	Commune	68 m ²
4	Stationnements - Le Villard	Commune	126 m ²
5	Stationnements - Le Villard	Commune	130 m ²
6	Stationnements - Le Villaret	Commune	244 m ²
7	Stationnement et stockage de la neige – La Perrière	Commune	95 m ²

1.3.3 Etat initial de l'environnement, incidences et mesures ERC

Ces évolutions sont sans incidences sur les milieux naturels, la qualité des paysages, les risques naturels et les espaces agricoles.

1.3.4 Compatibilité avec le SCOT

Ces évolutions du PLU ne remettent pas en cause la compatibilité du PLU avec le SCOT approuvé en 2012.